



## Audio conférence DG du 29 janvier 2021 Point spécial redéploiement DIPA

**On avance un peu...**

Au vu de l'actualité sur le second redéploiement DIPA, un point spécifique sur ce sujet a été fait à l'ouverture de l'audio conférence où le Directeur Interrégional Paris Aéroport était présent.

**La CGT a rappelé en préambule que le DI s'était engagé dans des mesures de redéploiement sur le fret express**, nous demandons à ce que tous les agents qui ne veulent pas être redéployés à distance puissent travailler sur le fret express, qui est un vecteur de fraude important et connu. D'autant que le redéploiement sur le fret a eu lieu il y a peu de temps, il faut laisser le temps aux collègues de prendre leurs marques.

**La CGT a rappelé également le contexte particulier et anxiogène dans lequel nos collègues de la surveillance de la DIPA évoluent depuis presque un an, entre terminaux fermés, ouverts, redéploiement en Ile de France, sur le fret.**

**Nous n'oublions pas non plus qu'il y a eu un drame en juillet sur la plate-forme.**

Les collègues attendent des engagements et des réponses à leurs questions.

Nous voulons par exemple savoir comment le redéploiement s'inscrit dans le cadre du tableau annuel de mutations et des sorties de stage.

La section CGT de Roissy a transmis d'ailleurs par mail au DI le 28 janvier une liste de questions non exhaustives (voir la liste en page 3).

Nous espérons pouvoir obtenir également un délai supplémentaire, le 9 février arrive rapidement et la situation sanitaire risque d'évoluer en début de semaine. Les agents ne peuvent pas organiser leur vie de famille en quelques jours.

Aujourd'hui, certains collègues ne disposent pas des données suffisantes, financières ou statutaires entre autres, pour se projeter.

**En réponse le Directeur Interrégional Paris Aéroports indique qu'un GT aura lieu le 22 février.** Un CTSD aura lieu en mars, avec un envoi des documents le 2 mars. Le CHSCT sera également programmé.

**Après avoir fait un résumé de l'activité en surveillance depuis mars 2020. Le DI a ensuite fait un point de situation sur les perspectives aéroportuaires 2021 :**

- les prévisions de la DGAC indiquent que le T1 et le T3 seront fermés jusqu'à à mi 2022.
- l'ouverture du T2A est prolongée jusqu'au 15 février
- le T2BD risque d'ouvrir dans le 1<sup>er</sup> semestre 2021 (avril/mai) dans les locaux du terminal B tout neuf.

- la visibilité sur la reprise du trafic aérien reste tout de même réduite puisque les mesures concernant les échanges intracommunautaires se rigidifient, ce qui aura un impact aussi sur le trafic aérien.
- en ce moment il y a une moyenne de 25 000 passagers/ jour sur Roissy
- le DI souhaite conserver un volant d'agents surv suffisant sur la plate-forme pour assurer les missions en fonction des ouvertures/fermetures de terminaux et pour faire face en cas de nouveau cluster.

**Le DI a ensuite apporté des réponses sur certaines questions, dont certaines se trouvent dans la liste des questions CGT :**

- L'enquête a été élargie à plus de brigades mais pour le CODA, la BSES, la BILC les demandes seront examinées plus précisément ce sont des brigades aux missions spécifiques qu'on ne peut pas dégarnir comme ça.
- Le nombre de choix reste pour l'instant toujours limité à 5 pour faciliter le traitement des demandes.
- Le redéploiement sur le fret sera repensé et amélioré et en fonction des contraintes techniques et immobilières.
- Le DI souhaite limiter, voire supprimer le redéploiement en Ile de France et à Nogent sur Oise
- Les agents redéployés sont toujours des agents de la DIPA. C'est la raison pour laquelle, c'est la DIPA qui les suit et règle les frais déplacement. Un pas à pas sera transmis aux agents.
- Il va renforcer le service comptabilité pour traiter de façon plus fluide les frais de déplacement dans Chorus. Il y aura une possibilité d'avance de frais, c'est prévu dans les textes.
- Les collègues dont le terminal est fermé (T1, T2C et T3) seront prioritaires pour les demandes de redéploiement.
- L'élargissement du redéploiement dans d'autres brigades de province peut être envisagé mais sans certitude à l'heure actuelle.

**3 points particuliers à retenir :**

- **La CGT est intervenue fortement sur le fait que les agents ont besoin d'avoir des réponses à leurs questions pour pouvoir se décider. Nous avons proposé la mise en place d'une foire aux questions DIPA pour que chaque agent puisse avoir le même niveau d'information .**

La DG et le DI ont accédé à la demande de la CGT, ainsi dès lundi une adresse de messagerie dédiée sera ouverte pour que les agents puissent poser toutes leurs questions.

Les réponses pourront être mises en ligne sur le site intranet de la Direction Interrégionale.

- **Le délai pour répondre à l'enquête est prolongé d'une semaine**, ce qui permettra aux collègues de choisir plus sereinement, et laissera aussi à la DI le temps de répondre aux différentes questions.

- **Sur la notion de volontariat** : La Directrice générale a indiqué vouloir favoriser au maximum le volontariat . Elle n'a pas pour l'instant pris de décision ferme sur d'éventuelles mutations forcées et elle n'espère pas en arriver jusque là. Elle attend le retour de l'enquête.

*Enfin, la CGT a demandé des réunions dans toutes les directions d'accueil pour que l'on puisse déterminer les conditions d'arrivée des agents (organisation du travail, matériel, disponibilité des locaux, organisation des équipes, formation, véhicules...).*



## QUESTIONS SUITE AU MAIL DU 27 JANVIER CONCERNANT LE SECOND REDÉPLOIEMENT DIPA

### **Avant le redéploiement :**

- Le volontariat sera-t-il respecté afin de préserver les collègues en situation personnelle délicate ?
- Les régimes horaires des brigades proposées au redéploiement peuvent-ils être transmis à nos collègues ?
- Sera-t-il possible de cumuler des services ?
- Quelles sont les missions des postes à la DG et à l'ENDLR ?
- Y aura-t'il un document écrit qui reprendra les formalités précises de l'ordre de mission ?
- Les résidences proposées impacteront-elles le tableau de mutation 2021 ?
- Est-ce que les collègues travaillant dans les terminaux fermés (T1, T2C et T3 ) peuvent avoir une priorité dans les choix des postes proposés au redéploiement ?

### **Pendant le redéploiement**

- Les postes libérés par les volontaires des autres terminaux seront-ils proposés aux collègues du T1, T2C et T3 qui ne souhaitent pas partir en redéploiement ?
- Les frais de missions seront-ils limités dans la durée ?
- Y aura-t-il un renforcement de l'équipe Chorus DT de Roissy pour fluidifier les remboursements ? Peut-il y avoir des possibilités d'avance de frais ?
- Comment se passera l'entretien professionnel des agents redéployés ?
- Qui assurera leur armement ? La DIPA ou la Direction d'arrivée ?

### **Après le redéploiement**

- Comment se fera le retour des agents sur Roissy ?
- En fonction de quels critères seront-ils choisis pour réintégrer la plate-forme ?
- Auront-ils la garantie de retrouver leur brigade d'origine ?